



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 22 OCTOBRE 2024

20241022_CA11 - Promotion interne des fonctionnaires en situation de handicap (Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé) – Délégation de la procédure au Centre de Gestion 87 – Modification du tableau des effectifs

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le mardi 22 octobre 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Mesdames Martine BOUCHER, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY, Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Samia RIFFAUD, Samantha ROLLAND et Annie SCHWAEDERLE, Administratrices

Messieurs Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Rachid EL BOUTAYBI, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Michel NYS, Patrick PIMPAUD, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Xavier TRACOU, Administrateurs

Monsieur Lionel ECLANCHER, Directeur Départemental des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur René ARNAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur BONNET

Monsieur Jean-Marie LAGEDAMONT, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur PIMPAUD

Madame Danielle DUVALET, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame BOUCHER

Monsieur Eric SCHALTEGGER, Administrateur

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absents :

Messieurs Jean-François LANDRON et Jacky BOUHIER, Administrateurs

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoyant la mise en place d'un dispositif expérimental, à compter du 1^{er} janvier 2020 et jusqu'au 31 décembre 2026, afin de permettre aux fonctionnaires en situation de handicap d'accéder à un cadre d'emploi de catégorie supérieure,

Vu le décret n°2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie du détachement à un corps ou cadre d'emploi supérieur ou de catégorie supérieure instituées en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,

Vu la délibération du Conseil d'administration du 19/12/2023 portant état des effectifs,

Vu les Lignes Directrices de Gestion du 02/04/2021,

Vu l'article R421-18 du code de la construction et de l'habitation autorisant le directeur général à recruter,

Vu les agents inscrits au tableau de promotions internes 2024,

Considérant la possibilité pour les collectivités territoriales et établissements publics de faire progresser leurs fonctionnaires reconnus travailleurs handicapés afin qu'ils intègrent la catégorie hiérarchique supérieure,

Considérant la possibilité pour Limoges habitat de déléguer cette procédure au Centre de Gestion (CDG 87),

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'Administration délibère,

- Autorise la Directrice générale à signer la convention de délégation avec le CDG 87 ;
- Valide la création d'un poste de chargé de gestion comptabilité en catégorie B ;
- Déclare une vacance de poste en catégorie C sans recrutement ;
- Autorise la Directrice générale à signer tous les arrêtés en lien avec cette procédure et notamment celui concernant le détachement du fonctionnaire concerné.

Formalités de publicité effectuées

le - 4 NOV. 2024

Pour extrait conforme,

Limoges, le 28 OCT. 2024

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

